



Les communautés locales et le secteur privé unissent leurs forces pour s'attaquer au travail des enfants (Zambie)



Organisation internationale du Travail

CONTEXTE

Le district de Livingstone a un des taux les plus élevés de prévalence du VIH en Zambie (estimé à 31,5 pour cent). Les enfants sont ceux qui sont les plus touchés par le VIH et le sida. De nombreux enfants sont livrés à eux-mêmes, souvent à cause de la mort de leurs parents causé par le sida. L'une des conséquences majeures qui en résulte c'est que les enfants sont contraints au travail forcé au lieu d'aller à l'école. Il a également été observé que les familles élargies peuvent être submergées par le nombre d'orphelins dont elles doivent s'occuper. Tous ces facteurs augmentent le niveau de pauvreté général dans les communautés locales, et augmentent en même temps la difficulté de briser le cycle de la pauvreté et le VIH/sida.

Dans ce contexte, le projet anglican Livingstone pour l'enfance (Livingstone Anglican Children's Project (LACP)) a lancé un programme d'action de lutte contre le travail des enfants en Novembre 2009 et, à cette fin, a commencé à renforcer les structures des districts, communautés et projets. Cela a eu pour effet d'augmenter la participation des communautés dans le programme. LACP a également lancé des initiatives innovatrices pour venir en aide aux personnes qui s'occupent de personnes malades ou qui sont dans le besoin grâce à des partenariats privés, et par l'introduction de compétences de conduite en tant que nouveau domaine de formation pour les enfants retirés du travail.

ACTION

Conscient du fait qu'aucun programme communautaire ne peut réussir sans la participation des membres de la communauté, LACP a renforcé sa propre structure et a créé et encouragé le développement de comités communautaires contre le travail des enfants. Après la mise en place des structures, une formation a été réalisée afin de les soutenir dans leur rôle.

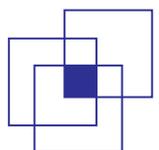
Pendant les sessions de formation, les participants ont discuté de la meilleure façon d'économiser des ressources afin de maintenir le programme. Les bénéficiaires sont tombés d'accord sur l'idée de déposer de l'argent à la banque d'une façon régulière, et en quittant la session de formation, sont tous rentrés chez eux à pied afin d'utiliser leur allocation de transport pour ouvrir des comptes bancaires.

LACP a approché une banque locale afin de demander que les bénéficiaires adultes du programme puissent accéder à une facilité spéciale d'épargne. Une lettre a également été envoyée à la banque pour l'informer sur la vision du groupe en expliquant que les services financiers courants de la banque étaient inaccessibles aux petites entreprises. Grâce à des discussions ayant trait à la responsabilité sociale des entreprises et par voie de négociation considérée comme louable, un accord a été conclu pour établir un plan d'épargne en faveur des bénéficiaires cibles du groupe responsable des activités génératrices de revenus.

RÉSULTATS

Les structures qui ont été créées ainsi que celles qui ont été renforcées ont favorisé la participation des communautés dans le programme, et à travers elles, le message de l'importance de l'éducation des enfants a été répandu à travers les communautés. Les collectivités locales ainsi touchées ont participé activement aux activités du programme ; elles ont été impliquées dans l'identification des bénéficiaires, ont conduit des programmes de sensibilisation de la communauté, et ont participé de façon continue aux réunions de mise à jour du programme.

Bonnes pratiques



Un produit financier adéquat a également été créé en faveur des bénéficiaires du programme. En ce qui concerne tous les comptes ouverts par l'intermédiaire de LACP les banques ont accepté d'établir des comptes d'épargne sans frais de registre, et de payer pour les photos qui sont normalement requises. Le plan d'épargne auprès d'une banque locale est une mesure innovatrice pour soutenir les moyens de subsistance des familles et des communautés.

DURABILITÉ

Si l'on considère la participation et l'engagement des communautés locales et des autorités locales, il est évident qu'il y a eu appropriation du processus et qu'il existe un intérêt quant aux avantages portant sur le long terme pour les bénéficiaires. L'occasion ainsi explorée avec le secteur privé, à savoir la banque, de soutenir indirectement l'éducation et le bien-être des enfants est louable. C'est une intervention importante tant pour la prévention du travail des enfants que pour le retrait des enfants du travail, ainsi qu'un bon exemple de collaboration avec les institutions locales pour appuyer les programmes de lutte contre le travail des enfants. Considérant le défi de maintenir un appui à l'éducation des enfants sans aide extérieure, le plan d'épargne a représenté un développement significatif qui va contribuer de façon marquante à la durabilité du projet et au soutien de l'éducation des enfants après la fin du programme d'action.

LEÇONS APPRISES

Une réelle participation des communautés locales est toujours importante, et ceci, non seulement quand il s'agit d'un événement particulier lié à un programme. Ainsi, les communautés elles-mêmes font partie intégrante du programme, et c'est plus facile pour elles de poursuivre l'initiative après que l'aide extérieure ait été retirée. Sont particulièrement utiles les comités de district et les comités communautaires qui luttent contre le travail des enfants et qui font de leurs membres des leaders dans le processus d'intervention.

Avoir des compétences en négociation est essentiel lorsqu'il s'agit de faire face au monde des affaires. Les partenaires du secteur privé tiennent à voir comment ils peuvent tirer bénéfice de l'entreprise en question, de même comment ils répondent aux besoins de la communauté. Tant la communauté locale que le secteur privé voudraient connaître les objectifs de ce qui est entrepris et savoir qu'ils sont clairs et réalistes afin qu'ils puissent soutenir l'initiative. Des idées avancées sans objectifs clairement définis ne sont pas facilement prises en charge.

CONDITIONS REQUISES

Il doit y avoir une large consultation avec les communautés participantes et il faut faire un effort pour les impliquer dès le stade de la planification des programmes. Si vous prenez des décisions qui vont affecter des gens ou si vous avez besoin de leur apport et de leur participation, ils devraient être impliqués tant dans le processus que dans la prise de décision. De cette manière, une collaboration peut être créée ou renforcée afin d'assurer une appropriation des initiatives et des résultats durables. Impliquer les personnes qui ressentent de la passion par rapport aux buts et objectifs peut contribuer de manière importante à ce que le projet soit réussi et durable. Les parties prenantes doivent se rendre compte que ce que vous voulez atteindre est significatif.

Le partage d'informations avec les principaux partenaires est une autre stratégie importante. Cela crée une meilleure compréhension de la question du travail des enfants. Cela contribue également à l'identification des moyens d'intervention, qui facilitent la mobilisation des ressources et l'élargissement des partenariats. Les entreprises du secteur privé doivent comprendre à la fois les effets positifs (augmentation de la croissance économique et affaires futures) et négatifs (dégradation de leur image de marque, le danger d'une société inculte) qui pourraient être engendrés par le soutien d'une telle initiative.

Développer de bonnes relations avec le secteur privé est essentiel (dans le cas de LACP, le fait d'avoir un compte à la même banque a ouvert la porte à la création d'un plan d'épargne pour les bénéficiaires).

Une bonne réputation est clé lorsque l'on travaille avec les communautés défavorisées. Les communautés ont parfois l'impression que les organisations font des promesses qui ne se matérialisent pas et, par conséquent, se méfient des personnes venant de l'extérieur de la communauté. LACP a développé de bonnes structures communautaires et la communauté peut être fière d'une série d'interventions réussies.

CONTACT:

Mukatimui Chabala, Coordinateur national de projet, IPEC Zambie (chabala@ilo.org).

Programme international pour l'abolition du travail des enfants (IPEC)
BIT - 4 route des Morillons - CH-1211 Genève 22 - Suisse (www.ilo.org/ipcc - ipcc@ilo.org).
Copyright © OIT - Genève Mai 2010.

